

TABLE DES MATIÈRES

1.0	LOCALISATION GÉNÉRALE DU SITE.....	2
2.0	DESCRIPTION DU MILIEU BIOPHYSIQUE.....	2
2.1	Composantes physiques.....	2
2.2	Composantes biologiques	2
3.0	DESCRIPTION DU MILIEU HUMAIN	5
3.1	Situation géographique et contexte régional	5
3.2	Accessibilité et équipements d'accueil existant.....	6
3.3	Utilisation du territoire.....	6
3.4	Tenure des terres	6
3.5	Affectation du territoire.....	8
3.6	Gestionnaires du site.....	8
4.0	VALEUR ÉCOLOGIQUE DU SITE.....	8
5.0	ANALYSE DES SOURCES DE PERTURBATIONS.....	8
6.0	SYNTHÈSE DES POTENTIELS ET DES CONTRAINTES	9
7.0	LIGNES DIRECTRICES D'UN DÉVELOPPEMENT DURABLE.....	9
7.1	Vocation et orientations de développement durable	9
7.2	Pré faisabilité et prise en charge du site	10
8.0	RÉFÉRENCES	11

deux espèces semble fluctuer passablement d'une année à l'autre. Lors d'un inventaire sommaire réalisé à l'été 1999, il a été possible de confirmer la nidification de deux couples de Bihoreaux gris, sur le plus petit des îlets Boisés (figure 2.1). Un nid de Grand héron a également été aperçu sur le plus grand des îlets. Cependant, ces effectifs sont vraisemblablement sous-estimés, puisque ces observations ont été faites uniquement en embarcation et que ces deux îlets offrent un couvert végétal suffisamment dense pour soutenir une nidification plus importante de ces espèces.

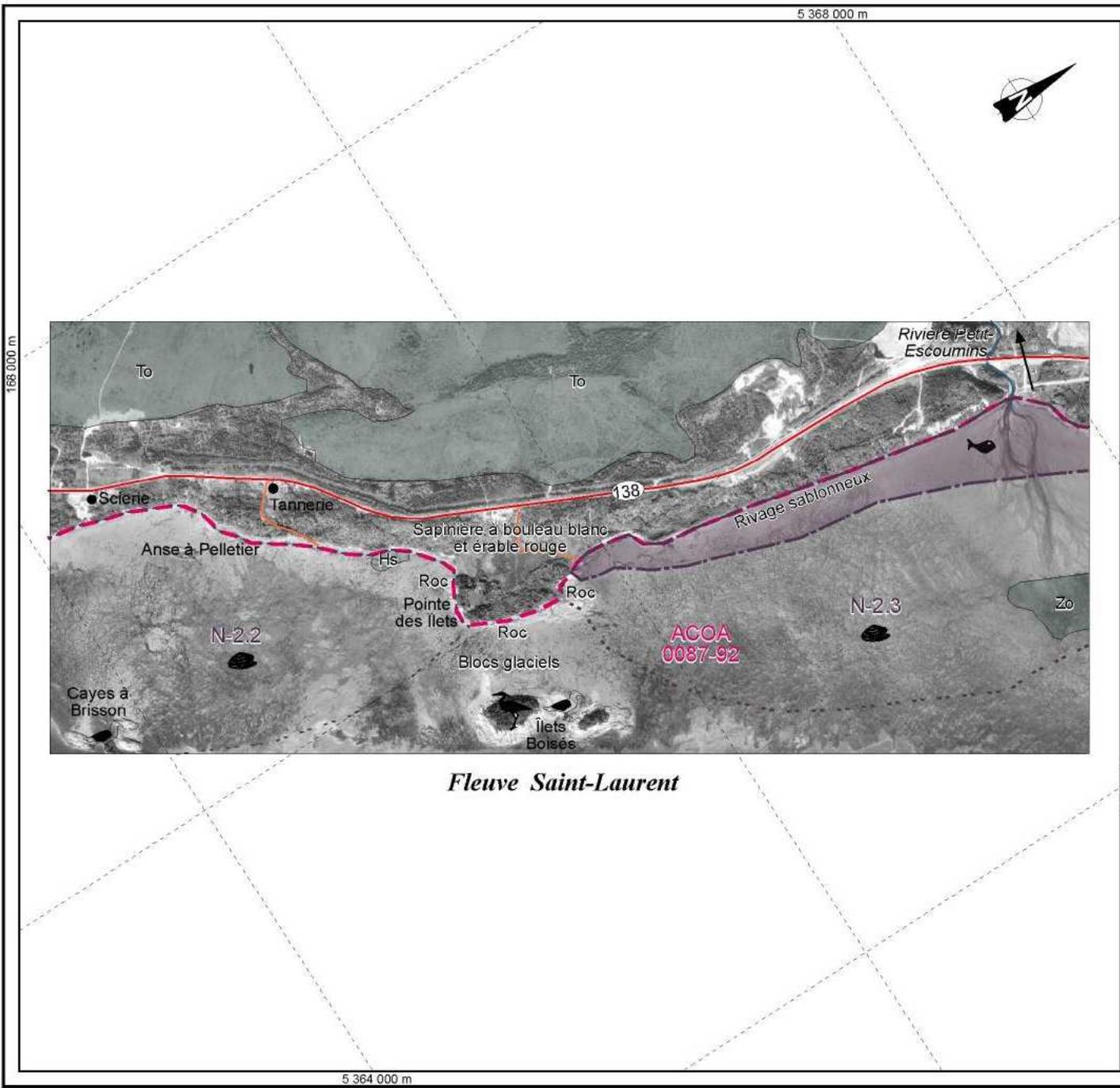
À l'été 1999, les îlets étaient recouverts à 75 % d'une forêt d'Épinettes noires, accompagnées en périphérie de quelques Bouleaux blancs, d'aulnes, de sorbiers, de Genévriers communs et de framboisiers. Par contre, le pourtour des îlets Boisés, et l'ensemble des Cayes à Brisson sont plutôt caractérisés par des affleurements de roche-mère. Ces secteurs dénudés sont utilisés par les goélands, les mouettes et les cormorans qui sont particulièrement concentrés sur les Cayes à Brisson.

Tableau 2.1. Dénombrement par espèce des nids d'oiseaux coloniaux et répartition dans le secteur des îlets Boisés en 1995

Secteur Espèce	Îlets Boisés	Cayes à Brisson	Total
Goéland argenté	442	430	872
Goéland marin	25	23	48
Mouette tridactyle	3	31	34
Cormoran à aigrettes	5	5	10
Grand héron	2 ¹	...	2
Bihoreau gris	10 ²	...	10
Eider à duvet	1	1	2

¹ 7 en 1997; ² aucun en 1997; source : Brault *et al.*, 1998

Le site est également fréquenté par un grand nombre d'espèces aviennes lors des migrations. À l'automne 1991, il a été possible d'y remarquer la présence de plus de 500 Mouettes tridactyles, 150 Canards noirs et environ 100 Eiders à duvet. Lors de la migration printanière, on y retrouvait notamment 140 Eiders à duvets et un important rassemblement de Macreuses noires (125), de Macreuses à front blanc (45) et de Hareldes kakawi (22). Environ 35 Bernaches cravants étaient également présentes, ainsi que le Grand harle et divers autres Anatidés (Brault *et al.* 1998). Au cours de l'été 1999, plus de 200 eiders ont été observés, dont une majorité de femelles. Cependant, aucun oisillon n'a été aperçu.



CARACTÉRISATION DES HABITATS LITTORAUX ÎLETS BOISÉS

FIGURE 2.1
Vue générale et
composantes de l'habitat
- Utilisation du milieu -

LÉGENDE

-  Route principale
-  Sentier
-  Ruisseau
-  ACOA
-  To
-  Hs
-  Zo
-  Oiseaux marins
-  Héronnière
-  Zone de cueillette de la mye commune
-  Capelan (Frayère)
-  Route migratoire, Anguille d'Amérique, Omble de fontaine anadrome et Saumon atlantique

Échelle 1 : 25 000
 0 m 500 1 000 m

Ref. : Photos Q96311-106-107
 MTM NAD 83 - Fuseau 7
 98-1445 Figure 2.1.fh8 Mars 2000



Autres composantes d'intérêt

Les îlets Boisés sont situés juste en aval de la zone de remontée des eaux profondes, qui caractérise la partie du Parc marin du Saguenay-Saint-Laurent s'étendant de Tadoussac à Les Escoumins. Le rivage côtier de ce secteur bénéficie ainsi de l'influence de cette remontée d'eaux froides qui enrichit en éléments nutritifs les eaux de surface longeant le littoral (Boisseau 1998).

Ce phénomène favorise la colonisation de cet endroit par une forte concentration d'organismes marins, dont des mollusques. Près de la pointe des Îlets, on note la présence d'un banc de Mye commune d'une superficie de plus de 11,3 ha (BIOREX 1996) ainsi que d'une grande quantité de moules bleues, accolées directement aux blocs glaciels ou aux algues qui les recouvrent (ascophylles, fucus, entéromorphes, etc.).

D'autre part, du côté est de la pointe des Îlets, la plage est fréquentée par les Capelans durant la période de fraie (Génivar, s.d.). Selon l'inventaire réalisé à l'été 1999, il y aurait également une concentration élevée d'Épinoches à trois épines qui fraieraient dans les cuvettes intertidales des affleurements rocheux du site.

À chaque été, quelques phoques communs sont sporadiquement observés sur le site. Durant l'hiver on y observe une grande concentration de Phoques du Groënland (aire d'hivernage).

3.0 DESCRIPTION DU MILIEU HUMAIN

3.1 Situation géographique et contexte régional

Situation géographique

Les îlets Boisés sont situés à l'extrémité est du territoire de la municipalité des Escoumins, à moins de 1,5 km à l'ouest de la limite de la municipalité de Longue-Rive. Cette municipalité d'environ 2 150 habitants s'étend sur une très longue bande riveraine au fleuve Saint-Laurent.

Situés à environ 250 m de la côte, les deux îlets Boisés ne peuvent être observés à partir de la route en raison du couvert forestier de la pointe des Îlets. Seules les Cayes à Brisson sont observables en direction est, à partir de la route provinciale 138.

Contexte régional

Les attractions touristiques sont peu développées localement. À plus large échelle, le site des îlets Boisés se trouve à l'est du Parc marin du Saguenay-Saint-Laurent et du pôle touristique de Tadoussac. Les attractions touristiques les plus rapprochées sont le phare du Cap Bon-Désir et le quai des pilotes à Les Escoumins.

3.2 Accessibilité et équipements d'accueil existant

Deux sentiers permettent d'accéder à la plage depuis la route provinciale 138. L'un de ceux-ci menant à la pointe des Îlets est situé sur un terrain privé. Le second, impliquant une longue marche, est situé beaucoup plus à l'ouest et débouche dans l'anse à Pelletier. La pente presque nulle de la batture fait en sorte qu'elle peut être entièrement recouverte d'eau en moins d'une demi-heure.

Par la mer, on accède au site en embarcation, à marée haute, à partir de la rampe de mise à l'eau située à Les Escoumins. Il faut alors parcourir une dizaine de kilomètres vers l'est en longeant le littoral. Les Cayes à Brisson sont les premières composantes observables dans le secteur. Elles sont facilement identifiables dû à la présence d'une croix sur l'une d'elle. Il importe ensuite de longer les îlets Boisés par l'extérieur étant donné la concentration élevée de blocs glaciels sur la batture.

3.3 Utilisation du territoire

Le secteur comprenant les îlets Boisés et les Cayes à Brisson, ne fait l'objet que de très rares visites de la part de certains résidents. Ceux-ci pratiquent l'observation d'oiseaux, la cueillette de Myes communes et de Moules bleues et la chasse à la sauvagine. Durant la période hivernale, quelques chasseurs de phoques fréquentent également le secteur marin entourant les îlets. D'ailleurs, une tannerie pour les peaux de phoques est présente le long de la route 138, à proximité de ces îlets.

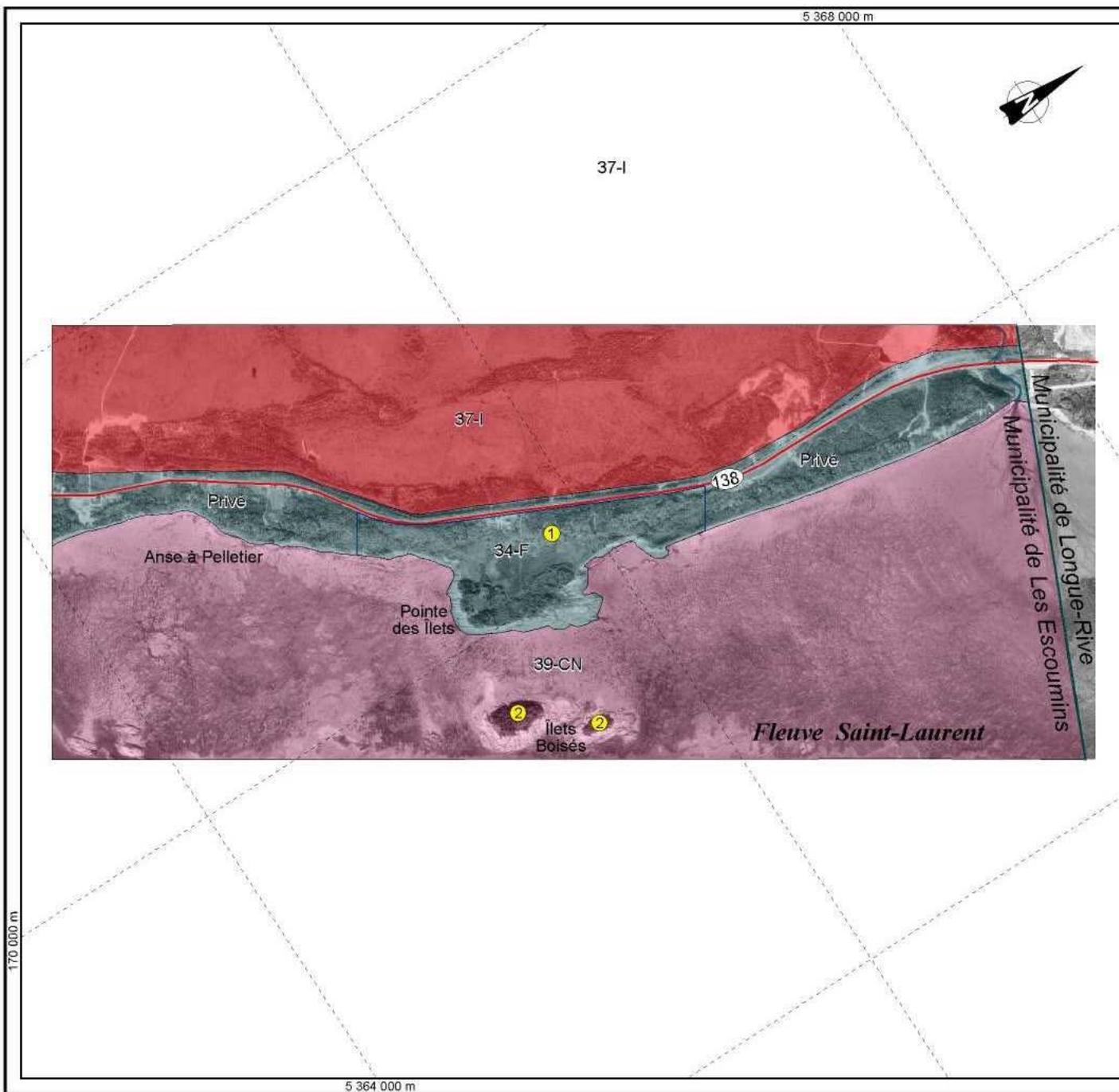
3.4 Tenure des terres

Les deux îlets Boisés sont la propriété du ministère des Ressources naturelles (secteur Terres), alors que le littoral adjacent, c'est-à-dire la pointe aux Îlets et une partie des anses adjacentes, appartient à M. Gabriel Morneau (tableau 2.2 et figure 2.2). Tous les autres lots adjacents et localisés à l'est de la route 138 sont de tenures privées.

Tableau 2.2. Tenure des terres près des îlets Boisés

N ^{o1}	N ^o de lot	Propriétaire	Superficie (ha)
1	Lots 48-1, 49-1, 50, 51-1 (aussi lots 52-1-P, 52-2, 51-2, 49-2 et 48-2 non représentés)	Gabriel Morneau	254,85
2	Lots 59 et 59-A	M.R.N. (Terres)	6,53

¹ Le chiffre de la première colonne correspond à un terrain identifié à la figure 2.2.



**CARACTÉRISATION DES HABITATS LITTORAUX
ÎLETS BOISÉS**

FIGURE 2.2
Vue générale et
composantes de l'habitat
- Tenure et Zonage -

LÉGENDE

-  Route principale
-  Rivière
-  Limite municipale
-  Limite de lots
-  Limite de zonage
-  Numéro de lot (Tableau 2.2)
-  Conservation
-  Forestier
-  Industriel

Échelle 1 : 25 000
0 m 500 1 000 m

Ref. : Photos Q96311-106-107
MTM NAD 83 - Fuseau 7
98-1445 Figure 2.2.fh8 Mars 2000



3.5 Affectation du territoire

Zonage municipal

Les îlets Boisés et le secteur marin environnant ont reçu une affectation de « conservation » de la part de la municipalité des Escoumins. Les rives ont reçu, quant à elles, une affectation « forestière ». Le milieu bâti longeant la route 138 dans ce secteur est de nature typiquement rurale.

Statut actuel du site

Ce secteur compte 4 habitats fauniques reconnus en vertu de la Loi sur la conservation et la mise en valeur de la faune. Il s'agit de la héronnière des îlets Boisés (# 0019-97), des colonies d'oiseaux marins de la Petite caye à Brisson et de la Grande caye à Brisson (# 0181-95/0182-95) et de l'aire de concentration des oiseaux aquatiques qui longe la côte du secteur (ACOA # 0087-92). Ce statut d'habitat faunique implique que, sauf exception (autorisation du ministre), il est interdit d'y exercer toute activité susceptible de modifier un élément biologique, physique ou chimique propre à ces habitats.

3.6 Gestionnaires du site

Actuellement, le ministère des Ressources naturelles, propriétaire du site, est l'unique gestionnaire légal des îlets Boisés. Les activités de gestion du site sont actuellement inexistantes. Aucune orientation de développement n'a été formulée pour le site des îlets Boisés par le passé. Aucune gestion du milieu naturel n'est exercée sur les terres du littoral.

4.0 VALEUR ÉCOLOGIQUE DU SITE

Parmi l'ensemble des habitats littoraux de l'estuaire maritime, l'importance écologique relative des îlets Boisés est plutôt faible. En effet, quoique le site présente quelques éléments biologiques intéressants (oiseaux et faune marine), sa valeur écologique est restreinte comparativement à plusieurs autres sites où la concentration et la diversité des composantes biologiques sont nettement supérieures. Cependant, en raison de la présence d'une des peu nombreuses héronnières à Grand héron et à Bihoreau gris de l'estuaire maritime, il importe de porter une certaine attention à cet endroit.

5.0 ANALYSE DES SOURCES DE PERTURBATIONS

Le secteur des îlets Boisés n'est soumis à aucune perturbation, outre la visite occasionnelle des îlets par les résidants pour la cueillette des mollusques ou l'observation des oiseaux. Le site ne semble donc pas soumis à des pressions humaines pouvant mettre en péril les populations animales. Cependant, cette absence de fréquentation humaine sur les îlets ne semble attribuable qu'à leur isolement et à leur difficulté d'accès, puisque rien dans les dispositions légales rattachées au site ne permet d'empêcher quiconque d'accéder aux îlets et d'ainsi en perturber les populations aviaires. Les fluctuations observées dans le nombre de nids d'échassiers demeurent inexplicables.

6.0 SYNTHÈSE DES POTENTIELS ET DES CONTRAINTES

Le tableau 2.3 présente la synthèse des potentiels et contraintes du site des îlets Boisés à l'égard d'éventuelles interventions de mise en valeur dans un contexte de développement durable et de conservation du patrimoine naturel.

Tableau 2.3 Synthèse des potentiels et contraintes du site des îlets Boisés

Potentiels	Vocation	
	Conservation	Mise en valeur
- Quatre habitats fauniques d'importance dont une héronnière à Grand héron et à Bihoreau gris.	X	X
- Accessibilité limitée	X	
- Secteur peu fréquenté par l'homme	X	
- Valeur du site reconnue au niveau municipal (zone de conservation)	X	X
Contraintes		
- Absence d'infrastructure d'accueil et d'accès public au site (limite le potentiel de mise en valeur)		X
- Petite superficie d'habitat insulaire accessible à marée basse (sensibilité accrue aux perturbations)	X	
- Terres littorales de tenure privée	X	X
- Statut de protection actuelle n'empêche pas légalement de débarquer sur les îlets	X	

7.0 LIGNES DIRECTRICES D'UN DÉVELOPPEMENT DURABLE

Les lignes directrices s'appuient sur les informations recueillies et les analyses effectuées dans les sections précédentes. L'objectif de cet exercice est de proposer des orientations visant à mettre en valeur l'habitat littoral d'intérêt tout en gardant à l'esprit la protection de son intégrité dans une perspective de développement durable, c'est-à-dire sans compromettre les ressources pour les générations futures.

7.1 Vocation et orientations de développement durable

En fonction des caractéristiques du site, il apparaîtrait souhaitable que le développement de ce milieu relativement isolé, mais présentant des habitats fauniques d'intérêt particulier, soit plus axé vers la conservation du patrimoine naturel que vers la mise en place d'une attraction touristique d'importance.

Dans ce contexte, la vocation proposée pour le site des îlets Boisés en est une de conservation intégrale respectueuse des utilisations déjà présentes (chasse au phoque, cueillette de mollusques). Dans le sens de cette vocation, la principale orientation de développement durable suggérée consiste à :

- Confirmer et consolider la vocation de conservation intégrale du secteur des îlets Boisés :
 - Obtenir un statut de protection particulier reconnaissant leurs conditions d'habitat essentielles au maintien de l'intégrité écologique du Saint-Laurent.
 - Examiner les possibilités de mettre en place des mesures de protection dans un cadre réglementaire municipal et une structure permettant l'application de ces mesures ainsi que celles déjà prévues aux lois et règlements fédéraux et provinciaux.
 - Sensibiliser le public sur les comportements à adopter à proximité d'un milieu naturel comme le secteur des îlets Boisés.

7.2 Préfaisabilité et prise en charge du site

Préfaisabilité

Compte tenu des potentiels et contraintes soulevés, la mise en place de mesures minimales correspondants à une vocation de conservation s'avère tout à fait réalisable. Toutefois, la mise en place de mesures supplémentaires de conservation ne devrait être envisagée qu'à la suite d'une meilleure connaissance de l'utilisation du site par la faune (essentiellement avienne). Celle-ci pourrait être acquise par l'instauration d'un suivi annuel des populations d'oiseaux utilisant le site des îlets Boisés. Cette activité pourrait aussi permettre l'acquisition de connaissances supplémentaires sur les composantes biologiques du site. Certaines activités de mise en valeur pourraient aussi être envisagées advenant la démonstration d'une utilisation récurrente et importante du site par la faune avienne et/ou la découverte d'autres composantes biologiques particulièrement intéressantes.

Gestion et prise en charge du site

Les îlets Boisés possèdent une certaine valeur écologique justifiant la mise en œuvre de mesures de conservation minimales sous l'égide des paliers gouvernementaux tant municipal, que provincial et fédéral. Outre la municipalité de Les Escoumins, les organismes gouvernementaux concernés seraient notamment la Société de la Faune et des Parcs du Québec, le ministère des Ressources naturelles et le Service canadien de la faune.

La gestion courante des activités sur ce site de Les Escoumins pourrait être assurée par un organisme municipal ou paramunicipal. Cet organisme pourrait être le Service des parcs et espaces verts de la municipalité, soit un organisme existant se montrant intéressé au projet ou encore un nouvel organisme créé par des citoyens de Les Escoumins ou de la région. Ultiment, le Comité ZIP de la rive nord de l'estuaire pourrait voir à la mise en œuvre de certaines actions et à réaliser des activités de concertation entre les divers intervenants. Toutefois, la situation idéale serait la prise en charge de la gestion du site par des représentants du milieu. De cette façon, les orientations prises pour la

conservation du site correspondraient davantage aux besoins réels de la collectivité locale.

8.0 RÉFÉRENCES

- BIOREX. 1996. *Création d'une base de données géoréférencées sur les ressources halieutiques et leurs habitats: Fjord du Saguenay et estuaire maritime du Saint-Laurent*. Présenté à Pêches et Océans. Rapport méthodologique version préliminaire. (annexe 2 : fiches descriptives des ressources par municipalité)
- BOISSEAU, G. 1998. *Projet d'inventaire et de cartographie des aires protégées et des milieux naturels d'intérêt du Québec méridional*. Rapport final préparé pour le World Wildlife Fund et l'Union Québécoise pour la Conservation de la nature. xxp. + annexes.
- BRAULT, M., C. BRASSARD ET D. DORAIS. 1998 (non publié). *Inventaire aérien des aires de concentration d'oiseaux aquatiques de la Côte-Nord, automne 1991-printemps 1992*. Ministère de l'Environnement et de la Faune, Service de l'aménagement et de l'exploitation de la faune, région Côte-Nord (09).
- GÉNIVAR s.d. *Cartes sur les données du secteur estuaire maritime*. Préparé pour Pêches et Océans Canada.